

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°13
Septembre 2018

Parcours dans l'enseignement supérieur : quel bilan pour les bacheliers 2008 ?

Cette note de synthèse présente les principaux résultats sur le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2008. Ces bacheliers ont été interrogés chaque année, tout au long de leurs études dans l'enseignement supérieur et à l'issue de leur formation. Des résultats plus détaillés sont présentés et commentés dans la Note d'information n°18.06, qui étend en outre l'analyse à partir de méthodes statistiques avancées.

Un tiers des bacheliers décroche un diplôme de niveau bac+5

Sur l'ensemble des bacheliers 2008, seuls 13 % n'ont pas poursuivi dans l'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention de leur baccalauréat. Les taux de poursuite sont très hétérogènes selon les filières : les bacheliers généraux étaient 97 % à poursuivre, contre 86% pour les bacheliers technologiques et 49 % pour les bacheliers professionnels.

Près d'un tiers des bacheliers de la session 2008 (32%) sont in fine diplômés de niveau bac+5 ou plus, ce qui constitue une forte progression en 6 ans : le pourcentage s'élevait à 26 % pour les bacheliers 2002.

Un bachelier sur cinq sort sans diplôme de l'enseignement supérieur

Parmi les bacheliers ayant poursuivi dans l'enseignement supérieur, 21 % sortent non diplômés. C'est le cas de 15 % de bacheliers généraux, avec de fortes disparités selon la série : cela concerne 12 % des bacheliers de filières scientifiques, 15 % des filières économiques et sociales et 24 % des filières littéraires. Ce taux est de 28 % pour les bacheliers technologiques et atteint 50 % pour les bacheliers professionnels.

Plus haut diplôme obtenu des bacheliers 2008 ayant poursuivi dans l'enseignement supérieur selon leur type de baccalauréat

Plus haut diplôme obtenu	Type de baccalauréat			
	Géné.	Techno.	Prof.	Total
Sortis sans diplôme	15	28	50	21
Diplôme bac +2	8	31	35	17
Diplôme bac +3/4	26	27	10	25
Diplôme bac +5	46	14	6	34
Diplôme bac +6 ou médecine	5	0	0	3
Total	100	100	100	100

Source : Panel de bacheliers 2008

Champ : France métropolitaine, bacheliers poursuivant dans le supérieur

Les bacheliers entrant en formation dans un IUT sont plus souvent diplômés d'un bac+5 que les entrants en licence

Les entrants en IUT et en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou cycle préparatoire intégré (CPI) ont une probabilité de sortie sans diplôme similaire (respectivement 8 et 9 %). En revanche, pour les entrants en STS, les taux sont près de trois fois plus élevés, à 25 %.

Les filières diffèrent par ailleurs par le niveau que les étudiants atteignent à l'issue de leurs études, que leur parcours soit linéaire ou intègre des réorientations. Les trois-quarts des entrants en IUT sont diplômés à un niveau supérieur ou égal à bac+3, et même près de la moitié (46%) à un niveau supérieur à bac+5. Par contraste, seuls 39% des entrants en licence parviennent à un niveau bac+5 ou plus.

Plus haut diplôme obtenu selon la filière d'entrée dans l'enseignement supérieur

Plus haut diplôme obtenu	Filière d'entrée				Total
	STS	IUT	Licence	Filière bac+5 *	
Sortis sans diplôme	25	8	27	9	21
Diplôme bac +2	43	19	6	1	17
Diplôme bac +3/4	21	27	28	6	25
Diplôme bac +5 ou plus	11	46	39	83	37
Total	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine, bacheliers poursuivant dans le supérieur

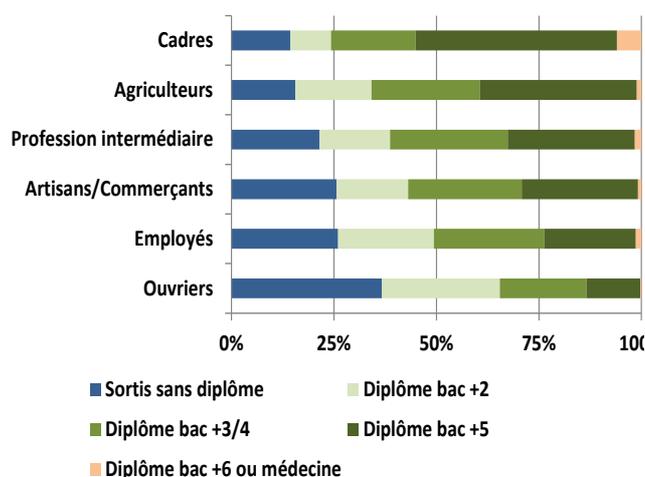
* filière de niveau bac+5 (CPGE, CPI)

Source : Panel de bacheliers 2008

D'importantes disparités sociales dans l'accès à un diplôme de niveau bac+5

Le devenir des élèves varie aussi selon leur origine sociale. Les enfants d'ouvriers ou d'employés continuent moins après leur baccalauréat (respectivement 76 % et 79 % poursuivent) que les enfants de cadres (96 %). Ces différences entre catégories sociales sont encore plus marquées lorsqu'il s'agit des diplômes les plus élevés. Ainsi plus d'un enfant de cadres sur deux sort diplômé d'un bac+5 ou plus contre seulement 13 % des enfants d'ouvriers.

Plus haut diplôme obtenu selon la catégorie socio-professionnelle des parents



Champ : France métropolitaine, bacheliers poursuivant dans le supérieur

Source : Panel de bacheliers 2008

Plus d'un bachelier sur quatre se réoriente au cours de son parcours dans l'enseignement supérieur

Plus d'un bachelier sur quatre se réoriente pendant ses études. Dans l'immense majorité des cas (86 %), il s'agit d'une unique réorientation sur l'ensemble du parcours. Dans un cas sur deux, elle a lieu entre la première et la deuxième année post-bac. Ces réorientations précoces permettent à 69% des étudiants concernés de décrocher un diplôme de l'enseignement supérieur, taux inférieur de 10 points à celui portant sur l'ensemble des bacheliers poursuivants. Plus du quart (27%) des étudiants réorientés après la première année accèdent à un diplôme de niveau bac+3/4. Ils sont en revanche relativement moins nombreux que les autres bacheliers à accéder aux diplômes de niveau bac +2 ou bac + 5 ou supérieur.

Plus haut diplôme obtenu des étudiants se réorientant entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année selon la filière d'entrée

Plus haut diplôme obtenu	Filière d'entrée				Total
	STS*	IUT*	Licence	Filière bac+5	
Réorientation	4	11	26	19	14
Sortis sans diplôme	49	27	34	17	31
Diplôme bac +2	11	18	14	6	12
Diplôme bac +3/4	25	34	32	13	27
Diplôme bac +5 ou plus	16	21	21	65	29
Total	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine, bacheliers poursuivant dans le supérieur et s'étant réorientés

Lecture : 26 % des entrants en licence se réorientent la première année, parmi eux 34 % sont sortis sans diplôme

* les effectifs étant faibles, les indicateurs pour les filières STS et IUT sont peu précis.

Source : Panel de bacheliers 2008

Source, champ et éléments méthodologiques

Le Panel 2008 a été constitué en échantillonnant dans les fichiers de la session 2008 du baccalauréat 12 000 bacheliers scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : sexe, âge, mention et série de baccalauréat. Ces bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études. Afin de disposer de huit années d'observation, ces résultats ont été complétés à l'aide d'un appariement avec les données administratives du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Les parcours dans l'enseignement supérieur présentés dans cette étude se limitent aux bacheliers ayant poursuivi dans une formation l'année suivant l'obtention de leur baccalauréat. Cette étude, tout comme le Panel 2008, porte sur la formation initiale. Tout individu arrêtant d'étudier et reprenant une formation du supérieur n'est donc pas pris en compte.

Hery PAPAGIORGIU
MESRI - SIES

Pour en savoir plus :

« Parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2008 », Note d'Information 18.06, MESRI-SIES, Septembre 2018

« Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 », Note d'Information 12.05, MENESR-SIES, Juin 2012